Image not found or type unknown

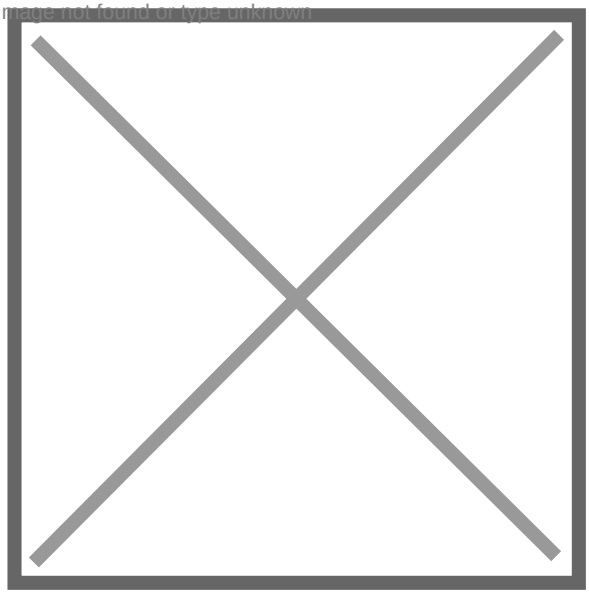

Salaire versé mais contrat deja terminé

Par **beryl007**, le **30/01/2013** à **23:26**

Bonjour,

j'étais contractuel de la fonction publique jusqu'au 31/12. Cependant, ce soir (30/01) je m'aperçois que j'ai reçu un virement équivalent à mon ancien salaire. Je compte évidemment contacter le ministère me concernant afin de régulariser cette situation. Cependant, j'aimerais savoir quelles sont en général les propositions dans ce cas la ? Un échelonnement ?

Par **aliren27**, le **31/01/2013** à **05:46**

Bonjour,
pourquoi un échelonnement ???? Vous remboursez la totalité puisque vous [fluo]savez que c'est une erreur [/fluo]et le montant correspond a un salaire habituellement percu, donc facilement reparable ....
d'autre part, comme je suppose que c'est le TP qui vous regle, il peut emettre un ATD sans jugement et vous aurez en plus des frais bancaires....
Cordialement

Par **beryl007**, le **31/01/2013** à **13:16**

Bonjour,

merci de votre réponse. En fait, ne connaissant pas du tout les procédures, je craignais que

l'accès à mon compte soit bloqué (plafond de dépenses hebdomadaires etc.) lors du remboursement. A priori, cela ne devrait pas arriver. J'ai contacté mon ancienne administration pour leur signifier l'erreur en espérant que cela se fasse au plus vite.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés